

LE COURRIER DES VERNOIS

Un auteur et des élèves écrivent une nouvelle policière au collège Nelson Mandela

Nicolas Turon, vous avez récemment réalisé un travail d'écriture « Sous le Verny la faille » avec des élèves du Collège Nelson Mandela, comment est née cette collaboration ?

Nicolas Turon : La professeure de français Sophie Remy Lefort m'a invité l'année passée à partager des ateliers d'écriture avec ses élèves. Je lui ai aussitôt proposé de concevoir une nouvelle dans le genre du polar, qui rejoindrait la série Mortelle Moselle.

J'avais déjà fréquenté le collège Nelson Mandela il y a quelques années avec mes spectacles de théâtre. Le projet a été financé par le Pass Culture.

Pouvez-vous nous décrire votre travail avec les élèves ?

N.T. : J'ai rencontré une classe remplie de jeunes motivés, concernés par la vie de leur commune, et impatients de créer une intrigue policière. Pour cela, nous avons échauffé nos plumes dans des carnets, grâce à des exercices d'écriture, avant d'arpenter les rues, dans Verny même, pour voir ce que le hasard allait nous fournir comme matière littéraire. Nous avons observé, scruté, interrogé les passantes, fait feu de tout bois.

Comment s'est effectué le choix de l'intrigue ? Et des lieux ?

N.T. : L'intrigue retenue, celle de deux personnes âgées retrouvées mortes dans leur maison, a été confiée aux élèves par un gendarme en patrouille. Mais nous aurions tout aussi bien pu parler du centre d'entraînement des sportifs,



en imaginant une intrigue aux JO, imaginer une course-poursuite dans les sous-sols du château, où plonger dans l'histoire à l'ombre du fort.

Et comment peut-on lire ou se procurer cette nouvelle ?

N.T. : La nouvelle « Sous le Verny, la faille » est publiée dans le recueil Mortelle Moselle 3, en vente dans toutes les bonnes librairies de Moselle. Un exemplaire original de la nouvelle est à disposition à la bibliothèque de Verny.

Les trois tomes de nouvelles policières imaginées en et pour la Moselle sont disponibles en librairie ou directement sur le site de l'auteur : www.nicolasturon.com !

Avez-vous d'autres actions similaires en cours ou envisagées, à Verny ou ailleurs ?

N.T. : Nous devrions revenir à l'automne au collège Nelson Mandela avec un super spectacle autour du « Voyage sur la lune » de Georges Méliès.

Une nouvelle ère pour la santé à Verny !

Le 12 mai, la commune de Verny a franchi un pas décisif vers l'amélioration de l'accès aux soins avec l'ouverture d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP). Ce projet, soutenu par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la CPAM de MOSELLE, incarne une réponse concrète à la désertification médicale qui touche de nombreuses régions de France. En réunissant sous un même toit cinq médecins généralistes, quatre infirmiers, un psychologue et un ostéopathe, cette MSP se positionne comme un véritable pôle de santé, accessible et diversifié.

La création de cette maison de santé est bien plus qu'un simple regroupement de professionnels de santé. Elle incarne une nouvelle approche de la médecine, axée sur le patient et ses besoins. En effet, vingt-trois professionnels de santé poursuivront le travail en équipe initié en 2018 avec la création d'une Équipe de Soins Primaires. Le bâtiment de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) de Verny deviendra le centre névralgique de cette coordination entre les différents acteurs de santé du territoire de VERNY. Les services proposés, tels qu'une salle d'urgences et des créneaux d'urgences élargis, témoignent d'un engagement fort envers la population de Verny. Les relais de campagnes nationales de prévention, intégrés dans cette structure, soulignent également l'importance de la prévention dans notre système de santé.

Dans un contexte où la France fait face à une pénurie croissante de médecins, notamment en milieu rural, l'ouverture de cette MSP est une véritable opportunité pour Verny. Elle permet non seulement de maintenir un accès aux soins de qualité, mais aussi de renforcer le lien entre les professionnels de santé et les habitants. La collaboration entre ces différents praticiens favorisera une approche globale de la santé, où chaque patient pourra bénéficier d'un suivi personnalisé et coordonné.

L'ouverture de la MSP à Verny ne fait pas qu'améliorer l'accès aux soins ; elle renforce également l'attractivité de notre commune, qui est en constante évolution. Située à proximité de la zone Le Fort 2, cette initiative augure d'un développement économique et social prometteur. En attirant de nouveaux habitants et en favorisant l'implantation d'entreprises, Verny se positionne comme un lieu de vie dynamique où il fait bon s'installer. La synergie entre la santé et le développement local est essentielle pour bâtir un avenir prospère et durable pour notre commune.

Cette initiative est une chance pour notre commune, un symbole d'espoir et de dynamisme face aux défis actuels. Elle illustre la volonté de Verny de s'adapter aux besoins de sa population et de garantir un avenir où chacun pourra bénéficier des soins nécessaires, sans avoir à parcourir des kilomètres pour trouver un professionnel de santé.

Ensemble, soutenons cette belle initiative et faisons de la maison de santé pluridisciplinaire un modèle à suivre pour d'autres communes. C'est un pas vers une santé accessible à tous, un pas vers un avenir où la santé n'est pas un luxe, mais un droit fondamental.

Avec mes amitiés



Votre Maire
Victorien NICOLAS
Vice-Président
de la CC du Sud Messin

Responsable de la publication : Victorien Nicolas
Articles et photos : les conseillers municipaux
Mairie de Verny : 6 rue de la Mairie / 57420 Verny
Tél : 03 87 52 70 40
mairie@verny.fr
<https://www.verny.fr>

Une Rose Un Espoir : amitié, solidarité, générosité

Une idée née du cœur

L'association a été fondée en 1998 par Bernard Braun, habitant de Coin sur Seille, un passionné de moto bouleversé par le combat de proches touchés par le cancer. Il a alors l'idée de mobiliser ses amis motards pour aller à la rencontre des habitants le temps d'un week-end, leur offrir une rose et récolter des fonds au profit de la Ligue contre le cancer. Ils étaient 45 motards, tous bénévoles à participer pour 55 000 francs de récoltés Très vite, l'initiative trouve un écho national.

Un week-end de mobilisation

Chaque année, le dernier week-end d'avril, des milliers de motards et leurs passagères parcourent les routes pour distribuer des roses en échange de dons au profit de la Ligue contre le cancer. L'idée est simple : offrir une rose contre un don minimum de 2 euros. Les fonds récoltés financent la recherche, l'accompagnement des malades et la prévention.

En amont de ce week end, de nombreux bénévoles se retrouvent pour emballer chaque rose dans un étui estampillé « Une Rose Un Espoir »

Portée uniquement par des bénévoles, l'association repose sur des valeurs de solidarité et d'humanité. Elle

s'est étendue à de nombreuses régions, mobilisant chaque année de plus en plus de participants.

Une rose, un geste, un espoir : une belle façon de faire avancer la lutte contre le cancer.

Depuis 1998, ce sont 19 738 902,50 euros qui ont été intégralement reversés à la ligue

Nous remercions les vernois pour leur accueil et leurs générosité lors du passage des motards samedi 26 avril.



Les motards lors de la pause repas au centre Socioculturel Faber

Le P'tit Marché fête ses 10 ans !

Le dimanche 13 avril a été un jour un peu spécial à Verny. Le P'tit Marché célébrait ses 10 ans d'existence. Une décennie de rendez-vous hebdomadaires, de produits frais, de sourires échangés et de fidélité partagée entre commerçants et habitants.

Quand il a été lancé, peu y croyaient vraiment. Un marché hebdomadaire dans une petite commune du sud messin ? Beaucoup pensaient que cela ne tiendrait pas. Et pourtant...

Dix ans plus tard, le pari est largement gagné. Chaque semaine, une dizaine de producteurs et commerçants - certains présents depuis le premier jour - installent leurs étals sur la place du marché, dans une ambiance toujours aussi conviviale. La plus belle illustration de cette aventure, c'est Delphine et ses œufs. Elle était là le premier dimanche avec une toute petite table ou ne tenaient que ses plateaux d'œufs sur une pile et sa petite caisse. Elle nous accueille

aujourd'hui dans un très beau camion avec de nombreux produits issus de son exploitation ou provenant d'autres agriculteurs.

Ce succès repose sur des valeurs simples : le local, la qualité, l'amour du travail bien fait et surtout... l'humain. Pendant la crise du COVID, le marché a tenu bon. Il a su s'adapter et rester un lien vital pour les habitants, à une période où tout semblait à l'arrêt. Ce rôle de lien social, il l'a conservé depuis, devenant bien plus qu'un lieu d'achat.

Aujourd'hui, les visiteurs viennent de Verny bien sûr, mais aussi de Metz, Rémilly, Villers-Stoncourt et de nombreux villages alentours. Le marché est devenu une habitude, un repère, un petit rituel du dimanche. On y vient pour les bons produits, mais aussi pour l'ambiance, pour les échanges, pour croiser des visages familiers.



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Sobriété foncière : à Verny, une matinée pour penser le territoire autrement

Comment se développer sans grignoter davantage les espaces naturels et agricoles ? C'est à cette question cruciale qu'une trentaine de participants ont tenté de répondre, lors d'une rencontre organisée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Moselle en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle au sein d'ACADEMOS à Verny.

Face à l'urgence de la sobriété foncière, élus, techniciens et acteurs de l'aménagement ont échangé autour de retours d'expériences, d'initiatives locales et de politiques publiques déjà mises en œuvre dans plusieurs territoires ruraux. L'ambition : partager des pistes concrètes pour faire mieux avec moins, en conciliant attractivité et respect des sols.

La matinée s'est conclue par une visite de l'éco-lotissement de la Ronceraie, Une illustration sur le terrain des solutions possibles pour construire autrement. Notre éco-lotissement est identifié comme un projet remarquable et qui sert d'exemple pour sa qualité du cadre de vie. Le CAUE de la Moselle poursuit, avec ce type de rendez-vous, sa mission de sensibilisation et d'accompagnement auprès des collectivités et des citoyens.

Une étude approfondie sur les eaux de ruissellement pour mieux gérer les inondations dans le bassin de Morfontaine

À demande du Maire, la Communauté de Communes du Sud Messin, en partenariat avec les syndicats mixtes de la Seille et de Moselle Aval, a lancé une étude sur les eaux de ruissellement dans le bassin versant du ruisseau de Morfontaine, un affluent de la Seille. Cette étude vise à répondre de manière coordonnée et globale aux désordres causés par les épisodes pluvieux intenses, qui deviennent de plus en plus fréquents avec le changement climatique.

Pourquoi cette étude est-elle essentielle ?

Les épisodes pluvieux violents provoquent souvent des inondations, des érosions et une dégradation de la qualité de l'eau. En comprenant mieux le comportement des eaux de ruissellement sur l'ensemble du bassin, les acteurs locaux peuvent mettre en place des solutions efficaces pour limiter ces risques.

Les enjeux du changement climatique

Le réchauffement climatique entraîne des précipitations plus intenses et plus concentrées, ce qui surcharge les systèmes de gestion traditionnels. La nécessité d'adopter des stratégies innovantes et adaptées devient donc cruciale pour protéger les zones urbanisées, agricoles et naturelles. Des solutions concrètes pour lutter contre les inondations qui pourront être mise en œuvre à la suite de cette étude

Les noues infiltrantes

Les noues infiltrantes sont des aménagements peu profonds, en forme de fossés plantés, conçus pour capter, ralentir et infiltrer l'eau de pluie dans le sol. Elles permettent de réduire le volume d'eau qui arrive en crue dans les rivières, tout en favorisant la recharge des nappes phréatiques. Par exemple, dans certains quartiers, la création de noues le long des rues ou entre les champs et les zones urbanisées a permis de diminuer significativement les risques d'inondation lors de fortes pluies.

Les plantations paysagères

Les plantations paysagères, telles que les bandes végétalisées ou les zones boisées, jouent un rôle clé dans la gestion des eaux pluviales. En absorbant l'eau, elles limitent le ruissellement et filtrent les polluants. La mise en place de zones boisées ou de haies entre les champs et les zones urbanisées contribue également à ralentir l'écoulement de l'eau, tout en offrant un habitat pour la biodiversité.

Les zones d'expansion de crues (ZEC)

L'aménagement de zones naturelles ou semi-naturelles, comme des prairies inondables ou des zones humides, permet d'accueillir temporairement l'eau lors des épisodes pluvieux intenses. Ces zones jouent un rôle tampon, évitant que l'eau ne submerge les quartiers ou les terres agricoles.

L'intégration de solutions basées sur la nature

L'utilisation de solutions fondées sur la nature, telles que la restauration de cours d'eau ou la création de jardins de pluie, favorise une gestion durable des eaux pluviales. Ces aménagements offrent aussi des avantages esthétiques et écologiques, tout en renforçant la résilience du territoire face aux inondations.

Une démarche collaborative pour un territoire plus résilient

Ce projet d'étude et de mise en œuvre de solutions innovantes illustre l'engagement des acteurs locaux à anticiper les risques liés aux changements climatiques. En combinant expertise scientifique et initiatives concrètes, la Commune de Verny souhaite préserver la qualité de vie de ses habitants, protéger ses terres agricoles et ses zones naturelles. Notre lotissement La Ronceraie a été conçu et réalisé dans ce sens.

En conclusion

Face à l'augmentation des épisodes pluvieux extrêmes, il est essentiel d'adopter une approche intégrée et durable pour la gestion des eaux de ruissellement. Les solutions telles que les noues infiltrantes, les plantations paysagères ou encore les zones d'expansion de crues offrent des pistes concrètes pour limiter les inondations et préserver notre environnement.

La collaboration entre collectivités, syndicats et citoyens est la clé pour bâtir un territoire plus résilient et respectueux du changement climatique.

Du nouveau pour la petite enfance

Depuis le 1^{er} janvier 2025 toutes les communes, ou intercommunalités en cas de transfert de compétence, ont le statut d'« autorités organisatrices » de l'accueil des jeunes enfants, impliquant quatre nouvelles obligations. Ayant moins de 3500 habitants, Verny doit appliquer seulement les deux premières, c'est-à-dire :

- recenser les besoins d'accueil et l'offre disponible sur leur territoire ;
- informer et d'accompagner les familles.

La commune de Verny et la communauté de communes du Sud Messin réalisent l'étude des besoins et invitent les personnes concernées à répondre à un formulaire en ligne, jusqu'au 31 mai :

https://www.sudmessin.fr/fr/actualites/enquete-a-destination-des-parents_-n.html

Vous pouvez contacter le Relais Petite Enfance du Sud Messin au **03 87 57 18 72** ou ram@sudmessin.fr

Les services de la mairie se tiennent à votre disposition si besoin pour de plus amples renseignements.

Rappel des règles de stationnement sur le domaine public

Même dans une commune comme Verny, le stationnement des véhicules obéit à des règles précises, qu'il est parfois utile de rappeler.

- Sur une chaussée à double sens, le stationnement comme l'arrêt doivent se faire à droite, dans le sens de la marche et le long du trottoir (sauf signalisation contraire).
- L'arrêt ou le stationnement à gauche ne sont possibles que dans les rues à sens unique.
- Le véhicule à l'arrêt ou en stationnement ne doit pas gêner la circulation.
- Il ne doit pas non plus présenter un obstacle dangereux pour les autres usagers de la route : cyclistes, piétons, motos, services d'urgence, transports publics, etc.

De ce fait, il est interdit de s'arrêter ou de stationner sur les trottoirs et les passages piétons sauf dans les cas où un marquage au sol l'autorise expressément.

Par ailleurs, les emplacements de stationnement matérialisés dans la rue sont publics et ne sont en aucun cas réservés à ceux qui habitent à proximité.

Une autre règle est souvent méconnue : il est interdit de stationner dans l'espace public situé devant une allée de garage, même s'il s'agit de la vôtre (le véhicule doit être dans l'allée).

À propos des rongeurs et autres nuisibles.

Depuis plusieurs années, la commune de Verny a recours à des sociétés spécialisées dans la lutte contre différents animaux nuisibles.

Ces entreprises sont certifiées et nous faisons appels à leurs services régulièrement (contrats annuels de fond) et ponctuellement en cas de problème particulier. Nous agissons principalement contre les chenilles processionnaires et les rats.

Contre les rongeurs, l'entreprise dispose des appâts biocides, notamment aux abords des bâtiments publics. Elle effectue également au moins deux inspections par an dans les bouches d'égout et à proximité du ruisseau (plus de 50 points dans tout le village).

A la suite de signalements de plusieurs habitants ayant observé la présence de rats, nous avons demandé à notre prestataire d'effectuer des contrôles supplémentaires.

Les techniciens spécialisés n'ont pas identifié de problèmes particuliers ni d'anomalies mais ils ont disposé des appâts supplémentaires. Il est possible que les populations de rongeurs varient à la hausse ou à la baisse selon les conditions météorologiques.

Pour lutter contre les chenilles processionnaires, des traitements préventifs sont effectués au niveau des chênes, notamment au Parc du Château.

Bien évidemment, les nombreuses mésanges charbonnières présentes sur la commune exterminent également de nombreuses larves de chenilles processionnaires. L'implantation de mésanges est facilitée grâce aux nichoirs répartis un peu partout dans les arbres (parc, jardin partagé, périscolaire, fort Wagner...).

La lutte contre les nuisibles est bien plus efficace en combinant plusieurs moyens d'action.

Pour plus de détails sur les différentes méthodes de lutte mises en œuvre par ces entreprises spécialisées et pour avoir des conseils sur vos moyens d'action individuels vous pouvez consulter par exemple <https://www.auxidys.com/fr/actualites.html>.

Bilan du recensement de la population

Du 16 janvier au 15 février 2025 le recensement de la population s'est déroulé dans de bonnes conditions grâce à l'implication de l'équipe dédiée composée de 4 agents recenseurs (Jennifer Martichon, Naciye Karaka, Valentine Fetiveau, Thibault Aubert) et une coordinatrice communale (Véronique Michel, secrétaire générale) sous la supervision de Sandra Fetiveau (INSEE).

La commune a été découpée en 4 zones de collecte, permettant une répartition équitable du travail entre les agents.

Chiffres clés :

- Nombre total de logements d'habitation recensés : 916
- Nombre de bulletins individuels collectés : 2 034
- Taux de réponse par internet : 87,1 %, soulignant une forte adhésion au recensement en ligne
- Logements non enquêtés : seulement 16 (soit 1,75 %), en raison d'absences prolongées ou d'autres motifs.

La commune a donc été recensée à 98,25 % ce qui est excellent.

Le recensement de la population est essentiel pour le fonctionnement des communes car il permet de dimensionner les services en adéquation avec la vie quotidienne de la population. Il permet notamment le calcul de la dotation globale de fonctionnement (DGF, versée par l'état) qui est une part importante des ressources financières.

La fin du cuivre

Vous savez sans doute que le réseau de téléphone historique (opérationnel depuis plus de 50 ans, avec une desserte par câbles en cuivre) est en fin de vie et va disparaître à la suite de son remplacement par sa version très haut débit utilisant de la fibre optique.

Nous venons d'apprendre que pour Verny l'ancien réseau sera totalement arrêté le 31 janvier 2028.

Pour continuer à bénéficier des services de téléphonie et d'accès à internet pour votre domicile, il vous faudra avoir migré votre abonnement fixe vers un service utilisant la fibre optique avant cette date.

Quasiment tous les logements de Verny sont déjà accessibles à la fibre actuellement et vous pouvez choisir librement votre fournisseur d'accès, notamment parmi les quatre principaux opérateurs français et leurs filiales.

Plus de précisions vous seront données dans quelques semaines (réunions publiques).

Vous pouvez aussi vous renseigner sur <https://www.economie.gouv.fr/treshautdebit>



1^{er} février - Soirée d'ouverture du Février des Théâtres, par Les Comédiens du Dimanche



22 février - « Succès Reprise » - Soirée de clôture du Février des Théâtres



8 mars - Carnaval de l'Association des Parents d'Élèves



23 mars - Zumba Party au profit de Léo et sa Dream Tim'.



5 avril - Chasse aux œufs du Club Ados de l'association Familles Rurales de Verny



5 avril - Théâtre « Mademoiselle » par les Entracteurs de Solgne

D'autres manifestations ont eu lieu, on peut citer ainsi :

- vendredi 13 décembre, concert de Noël à la Maison du Parc, par Verny Musiques Actuelles
- vendredi 10 janvier, présentation des vœux à la population, par M. le maire et le conseil municipal
- samedi 25 Janvier, loto des Archers du Vernois
- samedi 1^{er} mars, loto du Tennis Club Verny
- samedi 29 mars, repas dansant du Football Club Verny Louvigny



13 avril - Le P'tit Marché fête ses 10 ans

Souvenirs d'Enfance

C'est le nom de cette association, présente à Verny depuis quelques mois. À la Maison des Associations le mardi et le vendredi de 11 h à 16 h, la présidente Véronique propose aux adhérents de fabriquer des poupées de style ancien ou moderne, à base de porcelaine. La porcelaine liquide est placée dans des moules pour constituer (après durcissement et cuisson) la tête et les membres. Les autres éléments sont réalisés par des techniques de couture, broderie et tricot, sans oublier la peinture. Beaucoup de technicité et de minutie pour obtenir de véritables œuvres d'art.

Contact : Véronique Mouzain, 06 27 77 18 31

Nouveaux présidents d'associations

Plusieurs associations vernaises ont vu leur bureau se renouveler récemment :

- Il y a quelques mois Serge Lombard a remplacé Françoise Georges à la tête du Tennis Club de Verny
- Depuis quelques semaines Frédéric Perrot est le nouveau président de l'Union Nationale des Combattants
- De même Thomas Grosdidier a pris la présidence de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Verny
- Du côté de la pétanque Vernoise, c'est Philippe Fleurette qui est à la tête de l'association avec pour ambition de redynamiser le club.
- Pour le Football Club Verny Louvigny, le nouveau président est Bruno Leseur.
- Raymond Decker qui présidait l'Association pour la Découverte de la Fortification Messine depuis plus de 30 ans a été remplacé par son fils Christophe.
- Changement très récent également au Jardins Partagés de Verny où Gérard Leblanc passe le relais à Patrick Henry.

La municipalité adresse ses sincères remerciements aux bénévoles qui ont pendant tant d'années assumé la responsabilité de Président, et sincères félicitations et encouragements aux présidents nouvellement élus.

CONSEIL DU 3 FÉVRIER 2025

PRINCIPALES DÉCISIONS

- Tarifs de location de la Maison du Parc (pour les projets artistiques et culturelles) et du Centre Socioculturel Faber
- Approbation du Plan de Mobilité Simplifiée de la Communauté de Communes du Sud Messin
- Cession de terrain (parcelle 485/26, pour faciliter la sortie du parking de la pharmacie, rue du Fort)
- Mise en place du régime indemnitaire en tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) pour les agents communaux.

CONSEIL DU 24 MARS 2025

PRINCIPALES DÉCISIONS

- Signature du contrat « Ambition Moselle » avec le Département de la Moselle
- Vote des comptes administratifs et comptes de gestion 2024 (budget principal ainsi que budgets annexes zone le Fort et lotissement la Ronceraie)
- Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 et du report d'investissement au budget primitif 2025

CONSEIL DU 7 AVRIL 2025

PRINCIPALES DÉCISIONS

- Vote des taux des impôts locaux 2025 (maintien à la même valeur qu'en 2024) : taxe foncière propriétés bâties 26,18 %, taxe foncière propriétés non bâties 43,14 % et taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale 17,04 %
- Subventions aux associations pour un total de 22 433 € et subvention exceptionnelle de 1000 € à Association pour la Découverte de la Fortification Messine (événement au Fort Wagner les 9, 10 et 11 mai 2025)
- Vote des budgets primitifs de fonctionnement (1 410 615,50 €) et d'investissement (2 867 895,37) pour 2025
- Vote des budgets annexes zone le Fort et la Ronceraie

Liste des délibérations et procès verbaux sur le site de la Mairie : www.verny.fr/deliberations

Nouveaux horaires de la mairie à partir du 1^{er} septembre

Accueil du public et renouvellement de CNI et passeports

Lundi de 9 h à 12 h

Mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

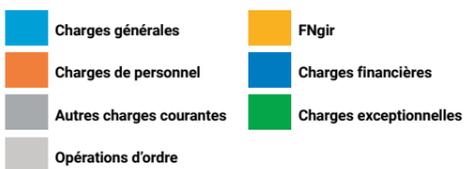
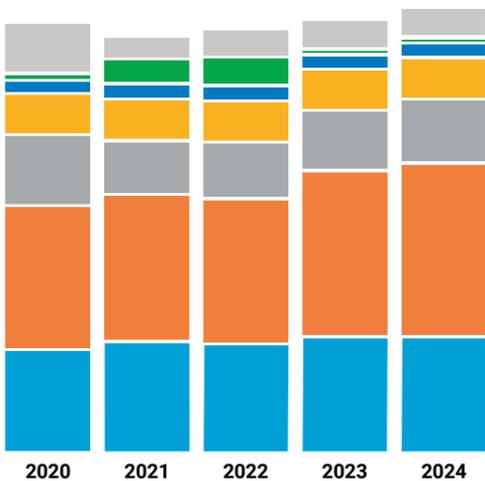
Bilan financier

Durant tout ce mandat, une gestion saine nous a permis de ne pas augmenter le taux des taxes d'imposition.

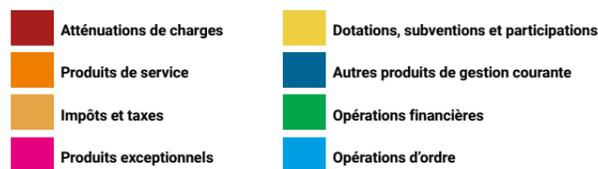
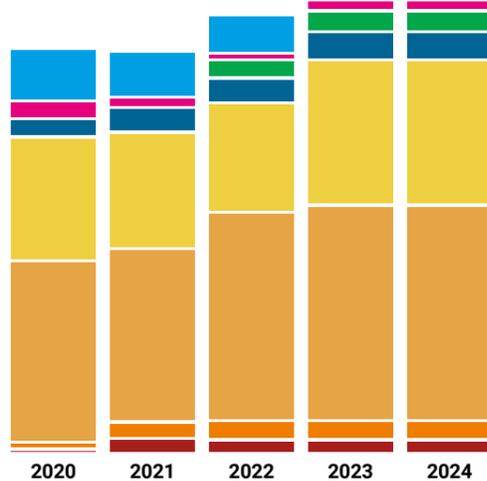
Fonctionnement

Malgré la conjoncture actuelle notre résultat de fonctionnement a encore augmenté : il atteint 377 000 €. Cette somme représente notre autofinancement pour réaliser nos investissements. Ainsi, cette année, nous avons augmenté notre capacité à investir de 58 000 € par rapport à l'année dernière.

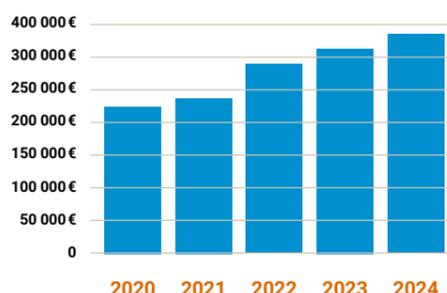
Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Résultat de fonctionnement



Investissements

Cette année a vu la fin des travaux de viabilisation de la maison médicale et de l'accès au lotissement Les Boucles Vertes.

Plusieurs travaux sont inscrits au budget :

- Réalisation d'un rond-point au niveau d'Académos et du lotissement de Mortfontaine
 - Réalisation d'une nouvelle salle d'activité à l'école et rénovation énergétique de l'école (fenêtres, VMC double flux.)
 - Réfection de la voirie du lotissement Laurilla
 - Rénovation de la totalité de l'éclairage public
 - Création de toilettes publiques dans le Parc du Château
- Ces travaux seront financés par la vente du terrain zone le Fort 2 (365 000 €), le reliquat du budget annexe La Ronceraie (395 000,00 €) et un emprunt de 300 000 € pour financer la rénovation de l'éclairage public, les économies d'énergie réalisées limiteront le coût de cet emprunt.

ÉTAT CIVIL

Naissances

Seyden Boniface le 18 janvier

Depuis le mois de décembre, une autre naissance a été enregistrée

Mariages

Un mariage a eu lieu en janvier

Nos peines

Alain Neis le 20 janvier (75 ans)

Alain Neis était le président de La Pétanque Vernoise depuis 2019.

Jean-Marie Gérardin le 25 janvier (77 ans)

Daniel Goldoni le 21 janvier (72 ans)

Cyrielle Bailly (née Ferry) le 5 mars (58 ans)

Béatrice Zahner (née Duckro) le 19 mars (90 ans)

Jean Batard le 25 avril (77 ans)

ON EN CAUSE

Du nouveau pour les colis

Depuis début avril un « locker » c'est-à-dire un casier automatique du réseau de livraison de colis Mondial Relais est opérationnel sur le parking du Carrefour Contact, 1 rue du Fort.

Un autre sera bientôt mis en service 2 rue de Metz, à proximité des distributeurs.

Nouvelle entreprise

L'entreprise Jost Building propose des services de maintenance et de dépannage des systèmes énergétiques et climatiques : systèmes de chauffage et de climatisation, solutions d'adoucissement d'eau, pompes de relevage, domotique et réparation électronique ...

Contact : marcjost@hotmail.fr ou 07 71 85 26 89

Bonne retraite Sylvain

Nous avons interviewé Sylvain, opticien à votre service chez « Horizon Optique » depuis 2009 à Verno qui prend sa retraite :

« Je quitte le métier après quarante-cinq ans de carrière dont seize passés au sein de la communauté Vernoise, qui ont sans doute été les meilleures de ma vie professionnelle. J'ai la chance d'exercer un métier, passionnant et passionné au service des autres.

Sur le plan humain, la proximité que j'ai pu avoir avec la plupart de mes clients a tissé des liens très forts. Certains, d'ailleurs, sont aujourd'hui devenus des amis. Je passe la main à une équipe géniale.

Je parle bien sûr de Fabrice et Theresa mais cette team se trouve renforcée par la venue de Carole qui prend ma place au sein de l'entreprise. C'est une personne formidable qui pourra entre autre, avec efficacité, adapter toute personne ayant besoin de lentilles, en faisant également preuve d'empathie, d'écoute et de sens du service qui ont fait l'ADN de notre magasin.

Je tiens personnellement à remercier très chaleureusement mes clients et mon équipe pour leur gentillesse, le partage et parfois la franche rigolade qui a fait de moi sans aucun doute un opticien heureux.

Merci à tous.

Sylvain »

Nous lui souhaitons de bien profiter de cette nouvelle vie

Printemps du covoiturage

Du 1^{er} mars au 31 mai, tous vos trajets sont offerts sur l'application BlaBlaCar Daily avec la CC du Sud Messin

AGENDA

Marché les dimanches de 8h à 12h - halle communale

Micro-folie les mercredis à la maison des associations, Cour du Château

Centre Faber

Samedi 26 avril loto des Archers du Vernois

Samedi 31 mai, spectacle « Éducation nationale - Quel cirque »

par l'association les 2 Fées

Dimanche 1^{er} juin, marché du bien être de P'tit bout de fil Vernois

Jeudi 26 juin, spectacle de GRS de Art Culture Création

Samedi 28 juin, fête de fin de saison du Judo Club Verno

Parc du Château

Samedi 17 mai, chasse au trésor de l'association des parents d'élèves

Les vendredis 30 mai, 18 juillet et 8 août : les Guingettes du Parc,

saison 3, par Verno Musiques Actuelles

Samedi 21 juin : guingette et fête de la musique, avec Verno Musiques Actuelles

Samedi 14 juin, les olympiades de l'association des parents d'élèves

Autres

Dimanche 18 mai, « tous unis pour une vie », course et marche

au profit de Léo et sa Dream Tim

Dimanche 1^{er} juin, marche organisée par Cancer Action

dimanche 29 juin course « la vernoise inclusive » organisée

par le CDOS 57

Dimanche 13 juillet, Fête Nationale, feu d'artifice

Fort

Visites du Fort Wagner par l'ADFM, détails sur

<https://le-fort-wagner.com> :

• **Jeudi 1^{er} mai**, visite complète, sur réservation

• **Les dimanches de mai à octobre** à 14 h 30, jeudis et dimanches

de juillet et d'août à 14 h 30 sur réservation au 06 85 25 47 68

• **Vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 mai** : histoire du Fort Wagner en uniformes



Continuons ensemble !



Continuons ensemble

Depuis 2008, l'équipe « Ensemble pour Verny » s'engage avec passion à renforcer l'attractivité de notre village et à améliorer la qualité de vie de ses habitants. Grâce à ses efforts constants, Verny est devenu un village dynamique, doté d'une richesse de commerces et de services qui en font un lieu où il fait bon vivre.

Une équipe unie pour le village

Verny a la réputation d'être un village dynamique, une réputation qui reflète son énergie. Nous en sommes profondément fiers et déterminés à continuer à nourrir cet élan avec tous ses habitants.

La recette est simple mais efficace : nous constituons une équipe aux sensibilités variées, unie par une seule et unique ambition, celle de servir notre village. Notre seule politique, c'est : Verny avant tout.

ENSEMBLE POUR VERNY

Victorien Nicolas
François Valentin
Jean-Marc Sautreau
Marie-France Perrin
Mohamad Jrad
Colette Rottier
Joël Xolin
Corinne Zieger
Mélanie Adèle Perrey
Isabelle Hasse
Stéphane Vuillaume
Marie Coletti
Johan Pade
Anne-Laure Dupraz-Omari
Charles Monteiro

La persévérance des élus

Le travail des élus est une entreprise de longue haleine, souvent réalisée dans la discrétion. Les résultats ne sont pas toujours immédiats, mais avec du temps et de la persévérance, ils finissent toujours par se concrétiser.

Une gestion rigoureuse pour préparer l'avenir

Rien de tout cela ne serait possible sans une gestion rigoureuse et responsable des deniers publics (ce qui n'est pas le cas de toutes les collectivités). Cette discipline financière nous a permis de maintenir une progression constante des résultats de fonctionnement tout au long de ce mandat. Grâce à cette performance, nous avons pu allouer la somme de 1 475 000 € à nos investissements, une contribution significative qui reflète notre engagement à préparer l'avenir de Verny.

Un engagement envers le pouvoir d'achat

Tout cela a été réalisé en tenant compte des difficultés actuelles en matière de pouvoir d'achat. Durant ce mandat, nous avons pris la décision rare et significative de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Une gestion de l'endettement responsable

Notre taux d'endettement est mesuré. Au 1er janvier 2025, l'encours de la dette s'élève à 521 000 €, soit 248 € par habitant, bien en deçà de la moyenne des communes comparables, qui est de 559 € par habitant. Afin de financer la rénovation de l'éclairage public, nous prévoyons d'emprunter 300 000 €. Cet investissement, en partie autofinancé par les économies d'énergie réalisées, portera l'encours de la dette à 821 000 € (391 € par habitant), un montant qui restera largement inférieur à la moyenne.

De nombreux projets ambitieux sont en cours. Si certains ne pourront pas être concrétisés cette année, ils sont déjà soigneusement préparés pour les années à venir.

• Rénovation énergétique de l'école et construction d'une nouvelle salle d'activité :

Nous espérons pouvoir lancer les appels d'offres rapidement pour offrir à nos enfants et à nos associations des infrastructures modernes et respectueuses de l'environnement.

• Construction d'un rond-point au niveau d'Académos :

Ce projet vise deux objectifs principaux : faciliter la sortie de la rue de la Plénière et du futur lotissement de Mortfontaine, tout en ralentissant la circulation au centre du village. Ce choix s'avère plus efficace et sécurisé que les zones limitées à 30 km/h, souvent peu respectées.

• Réfection de la voirie Rue de Laurilla :

Cette initiative est actuellement en phase d'étude pour assurer une rénovation durable et de qualité.

• Rénovation de l'éclairage public :

La suite et fin de la modernisation est prévue pour améliorer la visibilité, réduire la consommation énergétique, et limiter la pollution lumineuse.

• Installation de toilettes publiques dans le Parc du Château :

Ce projet vise à améliorer la fréquentation et l'attractivité du parc en offrant des commodités adaptées et accessibles, répondant ainsi à une demande croissante de la population.

• Vidéosurveillance :

Ce projet est actuellement à l'étude, avec des conseils de la gendarmerie pour déterminer les zones les plus appropriées. L'objectif est de renforcer la sécurité dans le village et de prévenir les incivilités.

Verny, un village en mouvement, porté par notre ambition commune.

Bien à vous



Une autre voix, Une autre voie !



VIVRE VERNY

Anne-Françoise Neuschwander
Pierre Noiro
Anne-Sophie Mairet
David Billet

Verny mérite mieux !

À Verny, on gouverne comme on milite chez LFI : à coup de postures, de conflits et de promesses creuses. Les équilibres sont rompus, les liens territoriaux fragilisés, les repères bousculés. Nous croyons à la stabilité, au travail bien fait, au respect des partenaires et à l'autorité de l'intérêt général. Verny mérite une gestion sérieuse, digne de son histoire, tournée vers les besoins réels de ses habitants.

La morale à géométrie variable

« Les promesses n'engagent que ceux qui y croient. » À Verny, elles n'engagent plus personne ! Il y a quelques semaines en conseil municipal, la majorité a voté l'attribution de **15 600€ de primes à la fonction de secrétaire générale**, réparties entre 12 480€ de part fixe et 3 120€ de part variable.

Nous avons proposé une répartition **plus équitable**, à enveloppe constante.

Refusée sans la moindre discussion par le Maire.

Lorsque nous avons défendu le pouvoir d'achat des agents les plus modestes, le Maire nous a traités de populistes.

Mais alors, qui est vraiment populiste ?

Rappelons que ce même Maire se présentait, il y a quelques mois, aux élections législatives sous l'étiquette **NUPES - LFI**, aux côtés de **Jean-Luc Mélenchon**.

Les grands écarts idéologiques, les postures de façade et les leçons de morale : ça suffit !

Isoler Verny, c'est l'affaiblir

Lors de la cérémonie des vœux, le Maire a multiplié les attaques contre la **Communauté de Communes du Sud Messin**. Résultat : **presque aucun élu des communes voisines n'était présent**.

Une faute politique lourde pour un vice-président de l'intercommunalité.

Et pourtant, **Verny bénéficie directement de nombreux projets portés par la Communauté de Communes** : agrandissement de la déchèterie (2025), rénovation du périscolaire, points d'apport volontaire, vestiaires et terrain de foot, zone économique du Fort II ...

Verny fait partie d'un territoire. **Il est temps de retrouver l'esprit de coopération.**

Le développement économique sacrifié

Faute de dialogue avec la Communauté de Communes, le projet du Fort II a patiné.

Conséquence : **Vernois Traiteur**, la plus grande entreprise de Verny, présente depuis des décennies a préféré développer pour un projet de plus de **4 millions d'euros à Marly**.

Bien que toujours implantée rue nationale et rue du fort à Verny, c'est une entreprise locale **qui aurait pu continuer de se développer et créer de nombreux emplois** sur notre village.

Quel gâchis !

Le sport associatif en souffrance

Le Football **Club Verny Louvigny**, principale association sportive de la commune, traverse de grandes difficultés financières. Ses charges (eau, énergie, déchets) ne sont plus prises en charge. Un comité de pilotage devait être mis en place pour l'aider. Il ne l'a jamais été.

Le maire a préféré **instrumentaliser les difficultés du club** pour nourrir son conflit avec l'intercommunalité.

C'est injuste pour les **bénévoles**, les **enfants**, et tous ceux qui font vivre le sport local.

Ce que nous portons pour Verny

- Une gestion **plus juste et plus humaine**, qui reconnaît le travail de tous les agents municipaux,
- Une vision claire pour l'avenir **de nos services publics, de notre économie locale et de la vie associative,**
- **Et surtout**, une commune **ouverte, constructive, et engagée dans la coopération intercommunale**, au service de ses habitants.

Face à l'isolement, à la confusion et aux postures, nous choisissons l'action et la clarté.

Le Maire pense à la prochaine élection.

Nous, nous pensons à la prochaine génération.

Vous partagez nos convictions ? Vous voulez vous engager pour Verny ?

Rejoignez-nous !

vivreverny2020@gmail.com

**Vous pouvez nous contacter
par téléphone :**

07 86 12 57 06

par courriel :

vivreverny2020@gmail.com

